

FIDUCIAL, PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

Concentrez-vous sur votre cœur de métier, nous vous accompagnons pour le reste



- Comptabilité
- Fiscalité
- Gestion des salariés
- Aide à la création et à la reprise d'entreprise

Vos agences en Ariège

AX-LES-THERMES 05 61 96 57 75	FOIX 05 61 65 55 74	MAZÈRES 05 61 67 56 71
PAMIER 05 61 60 51 22	SAINT-GIRONS 05 61 66 08 67	fiducial.fr

LNAA

Société civile immobilière au capital de 2 000 euros
Siège social : 10 chemin des Ménestrels
09100 PAMIER
RCS FOIX 922 131 180

Avis de publicité

Aux termes d'une délibération en date du 13 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 10 chemin des Ménestrels, 09100 PAMIER au 325 Rue Aristide Bergès, ZA de Joulieu, 09000 SAINT JEAN DE VERGES à compter du 1er juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de Foix.

2525-01/878 Pour avis, La Gérance

DA CUNHA ISSAAD

Société civile immobilière
Au capital de 10 euros
Siège social : 1 allée Majorelle
09100 PAMIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAMIER du 05 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. **Dénomination sociale : Da Cunha Issaad.** Siège social : 1 allée Majorelle - 09100 PAMIER. Objet social : L'acquisition, la vente, la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis et la mise en valeur par l'amélioration, la transformation ou la construction nouvelle, le cas échéant. L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 10 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Yohann DA CUNHA, né le 18 août 1996 à FOIX (09), de nationalité française, demeurant 1 allée Majorelle - 09100 PAMIER ; Madame Anissa ISSAAD, née le 29 septembre 1988 à TOULOUSE (31), de nationalité française, demeurant 120 Chemin des Fontanelles - 31500 TOULOUSE. Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas ; Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.

2525-01/887 Pour avis, La Gérance

LA TREYTE D 119

Société civile immobilière en liquidation au capital de 20 000 euros
Siège social : Route de Pamiers, D 119, Lieu-dit La Treyte, 09500 MIREPOIX
Siège de liquidation : 3 Impasse du Rideray 72540 LOUE
808 388 029 RCS FOIX

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30 avril 2024 au 3 Impasse du Rideray 72540 LOUE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Philippe TESSIER, demeurant Impasse du Rideray 72540 LOUE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FOIX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

2525-01/880 Pour avis, Le Liquidateur

LRPSE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 30 E Rue du Gabre
09300 LAVELANET
803 408 624 RCS FOIX

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 7 mai 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Premier président de la société : Monsieur Laurent ROLDAN, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme, Monsieur Laurent ROLDAN, demeurant 30 E Rue du Gabre, 09300 LAVELANET, est nommé en qualité de premier Président. Mentions seront faites au R.C.S de FOIX.

2525-01/881 Pour avis, Le Président



9 Place Freycinet 09000 FOIX

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2024, l'Associé Unique de la **SAS HOLDING SANDREA**, au capital de 243 250 euros, dont le siège est La Ginèbrède 09000 ST MARTIN DE CARALP, 984 601 948 RCS FOIX, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de conseil en gestion commerciale, conseil en gestion immobilière, conciergerie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

2525-01/884 Pour avis, Le Président

APCS MACONNERIE

Société Anonyme Simplifiée à associé unique au capital de 3 500 euros en cours d'augmentation
Siège Social :
5, Lotissement La Borde - 09000 Loubières
RCS Foix 894 753 078

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2025, a décidé d'augmenter le capital social de la Sasu APCS Maçonnerie par incorporation des réserves statutaires. Le capital social est donc fixé à la somme de 98.000 (quatre-vingt-dix-huit mille) euros, divisé en 2800 actions de 35 euros chacune, attribuées à l'associé unique, Monsieur Christophe Soula. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

2525-01/883 Le Président

POKAÏSHI

SARL à capital variable
au capital minimum de cent (100) euros
Siège social : 36 Avenue de Bénagues
09100 SAINT JEAN DU FALGA
942 308 339 R.C.S. de Foix

Par AGE du 11/06/2025, il a été décidé au 11/06/2025 : De transférer le siège social au 20 Avenue des Pyrénées 09100 Saint Jean du Falga. De prendre pour nouvelle dénomination sociale : O'Shiso Shop. De prendre pour nouveau nom commercial : O'Shiso Shop. Statuts modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de Foix.

2525-01/886 Le Gérant, LE Van Ly

CREPERIE GOURMANDE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 75 route de Toulouse, lot n°6
09100 PAMIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAMIER du 15 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. **Dénomination : CREPERIE GOURMANDE.** Siège : 75 route de Toulouse, lot n°6, 09100 PAMIER. Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 5 000 euros. Objet : Restauration traditionnelle et rustique sur place. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Jacques CANTELOUP, Né à BENI-MELLAL (MAROC), le 16 juin 1956, de nationalité française, demeurant 1 A Rue Martimor - 09270 MAZERES. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.

2525-01/888 Pour avis, Le Président

SAS CLARAC-GRIG-SANZ

Notaires associés, 35 chemin du Roy
09240 LA BASTIDE DE SEROU

Suivant acte reçu par Me Claire CLARAC notaire à LA BASTIDE DE SEROU (Ariège), le 12/06/2025 M. René ABART et Mme Michèle CERT, son épouse, mariés sous le régime de la communauté de bien réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de VENTENAC (09120), le 03 décembre 1977.

Ont aménagé leur régime matrimonial de la façon suivante : apport par Monsieur, à la communauté, de trois biens lui appartenant en propre. Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me Claire CLARAC, notaire à LA BASTIDE DE SEROU (09240), 35 chemin du Roy.

2525-02/879 Pour avis.



9 Place Freycinet 09000 FOIX

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 03.06.2025 de la société **SOMIBRI**, société par actions simplifiée au capital de 7 623 euros, dont le siège est sis Route d'Ussat, 09400 TARASCON / ARIEGE, 382 627 040 RCS FOIX, il résulte que :

Monsieur Simon MIONI, demeurant Route d'Ussat, Camping le Pré Lombard, 09400 TARASCON SUR ARIEGE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Didier MIONI, démissionnaire. Monsieur Didier MIONI, demeurant Fraymene, 09400 SAURAT a été nommé en qualité de Directeur Général. La société RAINBOW CAMP, SARL au capital de 3000 euros, dont le siège est sis Route d'Ussat Le Pré Lombard 09400 TARASCON / ARIEGE 930 631 379 RCS FOIX a été nommée en qualité de Directeur Général.

2525-01/885 Pour avis, Le Président

SICRE Yvan

Société à Responsabilité Limitée (à associé unique) en liquidation au capital de 2 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
34 Rue des 3 Curés, 09600 LE PEYRAT
821 854 411 R.C.S. FOIX

Aux termes de décisions en date au siège de liquidation du 31/03/2025, Monsieur Yvan, Claude SICRE, demeurant 34 Rue des 3 Curés, 09600 LE PEYRAT, Associé Unique, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/03/2025, déchargé le liquidateur de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/03/2025. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de FOIX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

2525-00/894 Pour avis, Le Liquidateur.

SCI CHAUSSON

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 524,49 euros
Siège social : Chemin de la Halte,
09340 VERNIOLLE
Siège de liquidation : 2 D Chemin du Bessouil, 09340 VERNIOLLE
340 294 370 RCS FOIX

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 9 mai 2025 au siège de liquidation sis 2 D Chemin du Bessouil, 09340 VERNIOLLE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Raymond CHAUSSON, demeurant 2 D Chemin du Bessouil, 09340 VERNIOLLE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de FOIX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

2525-01/882 Pour avis, Le Liquidateur

SELARL "Yann FIEUZET Sophie DE LAVAL - Magalie PATINO"

Notaires associés
Avenue Jean Benazet 09120 VARILHES

OMEGA

Société à responsabilité limitée
Siège social : PAMIER (09100)
13 place Albert Tournier
SIREN numéro 813 489 416 RCS de FOIX

Augmentation de capital

Aux termes d'un acte de décision unanime des associés, en date du 16 juin 2025, il a été décidé une : Augmentation du capital par incorporation de réserves à hauteur de 999.000,00 euros avec évaluation de la valeur nominale des parts. Par suite le capital social est désormais d'un montant de 3.000.000,00 euros. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

2525-03/895 Pour avis, Me FIEUZET

SCI KOLDING

Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : Lieu-Dit Bel Air,
09300 BELESTA
792 528 010 R.C.S. FOIX

Aux termes de décisions unanimes en date à LAVELANET (09) du 28/04/2025, la collectivité des associés a, avec effet au 28/04/2025 : Pris acte de la démission de Madame Christine, Marie-Carmen BICHE, de ses fonctions de cogérante, non remplacée. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression de son nom. Décidé de transférer le siège social de la Société et de modifier en conséquence l'article quatrième des statuts : Ancienne mention : «Lieu-Dit Bel Air, 09300 BELESTA» ; Nouvelle mention : «6 Rue du Moulin, 09600 LE PEYRAT». L'avis de constitution de la société a été publié au BODACC A n°20130133, annonce n°120, le 12/07/2013. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de FOIX.

2525-00/900 Pour avis, La Gérance

SARL GIMET-DAVIN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : Le Pontet 09290 GABRE
RCS FOIX 392 419 586

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé :

L'approbation des comptes définitifs de liquidation clôturés le 31/12/2024 ; De donner quitus au liquidateur pour sa gestion et décharge de son mandat ; De prononcer la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes définitifs de liquidation ont été arrêtés le 31/12/2024, date d'effet de la clôture de liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de FOIX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

2525-01/897 Mme Yvette LACOSTE

SELARL "Yann FIEUZET Sophie DE LAVAL - Magalie PATINO"

Notaires associés
Avenue Jean Benazet 09120 VARILHES

HORIZON PISCINES

Société par actions simplifiée
Capital social : 5.000,00 euros
Siège social : SAINT-GIRONS (09200)
1 Avenue Maréchal Foch
SIREN numéro 909 872 517 RCS FOIX

Changement de président

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie de LAVAL le 17 juin 2025, il a été constaté la nomination de Monsieur Nelson NUNES, demeurant à URAU (31260) 1 rue de Mountignous Lieu dit Noustens, en qualité de nouveau Président, à compter du 17 juin 2025, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Raymond CATSELLANO, Président démissionnaire. L'article 39 des statuts a été modifié, en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de FOIX.

2525-03/901 Pour avis. Me de LAVAL

MS LOC

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 Route de Méras,
09700 SAVERDUN
832 526 446 RCS FOIX

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 28 juin 2024, il résulte que le mandat de la société AUDIENTIS, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

2525-01/902 Pour avis. Le Président

LAROQUAISE ET APPAMEENNE

Société civile immobilière
au capital de 9 000 euros
Siège social : 60 Avenue du 11 novembre,
09600 LAROQUE D'OLMES
348 431 057 RCS FOIX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 janvier 2024, il résulte que le siège social a été transféré du 60 Avenue du 11 novembre, 09600 LAROQUE D'OLMES au Rue Berta, Zone Franche Urbaine, 66000 PERPIGNAN à compter du même jour et l'article 1.4 des statuts a été modifié comme suit : *Ancienne mention* : 60 Avenue du 11 novembre, 09600 LAROQUE D'OLMES. *Nouvelle mention* : Rue Berta, Zone Franche Urbaine, 66000 PERPIGNAN.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a pris acte de la démission à compter du même jour de Monsieur Jean-Philippe ARMENGOL de ses fonctions de gérant et a décidé de ne pas pourvoir son remplacement, Monsieur Jean-Christophe ARMENGOL demeurant seul gérant. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de FOIX.

2525-01/905 Pour avis, La Gérance

SCI LOU

Société Civile Immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 28 boulevard Delcassé
09100 PAMBIERS
Société en cours de formation

Avis est donné de la constitution d'une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Civile Immobilière. **Dénomination : SCI LOU.** Siège social : 28 boulevard Delcassé 09100 PAMBIERS. Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou tout autre moyen de tous immeubles, bien immobiliers, parts de sociétés civiles immobilières, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, l'aliénation sous forme de vente ou d'apport de tout ou partie des biens composant l'actif social, dans la mesure où ces actes ne constituent pas des actes de commerce. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Capital social : 100 Euros (cent euros) composé uniquement par des apports en numéraire, divisé en 100 parts sociales de 1,00 euro chacune numérotées de 1 à 100 inclus réparties entre les associés en fonction de leur apport respectif. *Gérance* : Madame Claire TORRENS demeurant 28 boulevard Delcassé 09100 PAMBIERS. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FOIX.

2525-01/893 Pour avis, La Gérance

Maître Jean-Christian GRIG
Notaire à FOIX (09000) 18 Allées de Villote

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Maître GRIG, notaire à FOIX le 10 juin 2025, enregistré à FOIX le 13 juin 2025 référence 2025 N 00327,

Monsieur Nicolas **BERGERE**, mécanicien, demeurant à LAROQUE D'OLMES (09600), 33 rue Julien Labrousse, faisant l'objet d'une immatriculation au registre national des entreprises, sous le n° 494 937 691,

A cédé au profit de la Société à responsabilité limitée **"H'OLMES MECA"**, dont le siège social est à LAVELANET (09300), 36 avenue du Général de Gaulle, immatriculée sous le n° 943 741 397 au RCS de FOIX ;

Un fonds artisanal d'entretien, de réparation, et de mécanique poids lourds, engin TP, et VL itinérant, exploité à LAVELANET (09300), 36 avenue du Général de Gaulle, connu sous le nom de **«NB MECA»**,

Prix : 70.000,00 euros. Eléments incorporés : 60.000,00 euros. Matériel : 10.000,00 euros. Propriété/jouissance à compter du jour de l'acte. Les oppositions seront adressées à Maître GRIG, domicile élu, dans les dix jours à compter de la dernière des publications, entre la présente publication et celle réalisée au Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales (BODACC).

2525-01/896 Pour unique insertion.
Le Notaire.



COMMUNE DE DAUMAZAN-SUR-ARIZE 09350

Affichage en Mairie de DAUMAZAN SUR ARIZE de l'Arrêté Préfectoral Portant Création du Périmètre Délimité des abords (PDA) de l'Eglise Saint-Sernin et de la Croix de Pierre du 15^e siècle.

2525-00/906

simple et rapide
vos annonces légales
par mail à :
ajlgazette.ariégeoise@wanadoo.fr

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Permis de construire centrale photovoltaïque au sol Commune de Pamiers

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Pamiers, siège de l'enquête, à une enquête publique **du lundi 7 juillet 2025 à 9h00 au vendredi 8 août 2025 à 17h00**, préalablement à la délivrance de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 15,6 MWC sur le territoire de la commune de Pamiers, aux lieux-dits «Raine» et «Lières».

La demande de permis de construire est présentée par la société «CPES Trémège».

Monsieur Patrick AVERLANT est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie de Pamiers, située Place du Mercadal à Pamiers (09100) :

- le lundi 7 juillet 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le vendredi 18 juillet 2025 de 9h00 à 12h00 ;
- le vendredi 8 août 2025 de 14h00 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête sera consultable :

- à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/6368>

- sur le site internet des services de l'État en Ariège en suivant le lien suivant : <https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/URBANISME>.

Un exemplaire du dossier sera déposé à la mairie de Pamiers, siège de l'enquête, pendant toute la durée de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux. Une version dématérialisée du dossier d'enquête publique sera, par ailleurs, mis à la disposition du public, depuis un poste informatique en libre accès dans les bureaux de la préfecture de l'Ariège.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé sécurisé ouvert depuis le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/6368>
- sur le site internet des services de l'État en Ariège : <https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/URBANISME>.

• sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, à la mairie de Pamiers ;

• par correspondance directement à Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Enquête publique CPES Trémège - Mairie de Pamiers - Place du Mercadal - PAMBIERS (09100) ;

• par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-6368@registre-dematerialise.fr

Seules les observations parvenues pendant la durée de l'enquête publique, entre le lundi 7 juillet 2025 à 9h00 au vendredi 8 août 2025 à 17h00, seront prises en compte et intégrées au rapport d'enquête publique.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an à la préfecture de l'Ariège, ainsi qu'à la mairie de Pamiers, et sera publiée sur le site internet des services de l'État de l'Ariège (<https://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>).

À l'issue de l'enquête publique, le préfet de l'Ariège statuera sur la demande de permis de construire, au vu des pièces du dossier et des consultations réglementaires.

2525-02/889 1^{er} avis

BULLETIN D'ABONNEMENT

à La Gazette Ariégeoise

Chaque semaine sur le papier,
tous les jours sur le web et les réseaux sociaux...
des articles, des photos, des histoires...
Tout ce qui fait l'Ariège

gazette-ariégeoise.fr / @lagazetteariégeoise

JOURNAL PAPIER CHAQUE SEMAINE PAR LA POSTE (50 N°)

pour 1 an : 46€* pour 2 ans : 73€*

JOURNAL NUMÉRIQUE

pour 1 an : 46€* pour 2 ans : 73€*

Recevez la veille du jour de parution un lien de téléchargement pour recevoir la Gazette en PDF.

JOURNAL PAPIER + NUMÉRIQUE

pour 1 an : 60€* pour 2 ans : 100€*

Recevez la veille du jour de parution un lien de téléchargement pour recevoir la Gazette en PDF.

➔ J'envoie ce bulletin et le règlement par chèque à :
La Gazette Ariégeoise - BP 80025 - 09001 Foix cedex

➔ ou je règle par carte bancaire en appelant le
05 61 02 91 72 aux heures d'ouverture

Je m'abonne Je me réabonne, mon n° :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone (facultatif) :

Mail (facultatif) :

*Je bénéficie de 4 petites annonces gratuites pour un abonnement d'un an et de 8 petites annonces gratuites pour un abonnement de 2 ans. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à La Gazette Ariégeoise - BP 80025 - 09001 Foix cedex



Appel à Candidature Safer Occitanie

Articles L 143.3 et R 142.3 du CRPM

La Safer Occitanie propose de **réroccéder** les biens fonciers ci-dessous, la **désignation cadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme** peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affiché à la Mairie de la commune concernée. Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer, et déposer leur candidature par email ou courrier postal au plus tard le **07/07/2025**. Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables.

Safer Occitanie, Service Départemental de l'Ariège

23 bis, avenue de Lérída, 09000 FOIX
Par courriel : service-09@safer-occitanie.fr

Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Propriété sur la Commune de BELESTA de 15 ha 61 a 72 ca (dossier AS 09 25 0071 01)

Relevé cadastral : 'CAMPAROLS' : C0446 / C0447 / C0448 / C0449 / C0450 / C0451 / C0452 / C0453 / C0457 / C0458 (P1) / C0458 (P2) / C0459 / C0460 ; 'COUMBES' : C0337 / C0338 / C0339 / C0340 / C0341 / C0342 / C0346 / C0349 / C0350 ; 'GELIENS' : C0898 ; 'LARCAT' : C0288 / C0289 / C0307 / C0313 / C0314 / C0315 / C0316 / C0317 ; 'PALANQUE' : C0021 / C0022 / C0934 / C0935 / C0936 / C0937 / C0938 / C0939 / C0943 / C0949 / C0951 / C0975 ; 'SOUILEYA ET LUQUET' : C0351 / C0353 / C0354 / C0355 / C0356 / C0357 / C0358 / C0360 / C0364 / C0365 (J) / C0365 (K) / C0366

Urbanisme : Zone A et N du PLU
Commentaires : Un hangar agricole ainsi que diverses parcelles en nature de terres, prés, landes, taillis sous futaie et futaies résineuses. Surfaces boisées : Le bien comporte des terrains boisés d'une superficie <10ha. Bien libre de toute occupation

Propriété sur la Commune de SAINT-JEAN-DE-VERGES de 1 ha 03 a 60 ca (dossier AS 09 25 0070 01)

Relevé cadastral : 'JOUILLIEU' : C1325. Urbanisme : Zone A et U du PLU. Commentaires : Une parcelle en nature de terre. Bien occupé en commodat. Pas de bâti.

RETROUVEZ NOS APPELS À CANDIDATURES SUR NOTRE SITE INTERNET :
<https://www.safer-occitanie.com>

2525-01/904



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ARIEGE

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Fournitures

Identification de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09), 5-7 rue du Cap de la Ville, 09001 FOIX CEDEX. Tel : 05 61 02 09 09. Contact : Christine TEQUI. E-mail : smarches@ariego.fr ; Adresse internet : <https://www.ariego.fr> ; Moyens d'accès aux documents de la consultation : lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr> ; SIRET N° : 22090001300016

Groupement de commandes : Non

Identifiant interne de la consultation : 2025AG359

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Voir l'article 5 du règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 02 juillet 2025 - 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite. Réduction du nombre de candidats : Non. Possibilité d'attribution sans négociation : Oui. L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Intitulé du marché : Acquisition d'une chargeuse pelleuse d'occasion pour le Parc Matériel et Travaux du Conseil Départemental de l'Ariège

Classification CPV : 43251000.

Type de marché : Fournitures.

Lieu principal d'exécution : Ariège.

Durée du marché (en mois) : 1

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis : 17 juin 2025

2525-03/903

résultats des ventes aux enchères au TJ de Foix

Mise à prix Résultat

Mardi 13 mai à 14h00

● Maison d'habitation avec hangar et grand jardin
Communes de Prat Bonrepaux 44.000 euros 71.000 euros
Poursuivant : SELARL PLAIS-THOMAS SALVA

Mardi 10 juin à 14h00

● Grande maison de village à rénover
Commune de Bélesta 10.000 euros 10.000 euros
Poursuivant : SELARL ALZIEU AVOCATS (FOIX)

COMMUNE DE L'HERM

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de L'HERM Mairie. 1 Place de la Mairie - La Plaine - 09000 L'HERM. Tel : 05.61.65.58.52

Email : commune.herm09@orange.fr

Procédure de passation : Marché public à procédure adaptée selon le Décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 : MAPA (art.R 2123-1 à R 2123-6)

Objet du marché : bâtiment communal – projet de rénovation énergétique de la mairie

Type de marché de travaux : Exécution
Lieu d'exécution : Commune de L'HERM
1 Place de la mairie - La plaine - parcelles n° 156 - 155 - 75 et 76 - superficie 3 910 m2 - section "ZD"

Nombre et consistance des lots :

Lot 1 : dépose - gros oeuvre

Lot 2 : menuiseries extérieures aluminium

Lot 3 : menuiseries intérieures bois

Lot 4 : plâtrerie - isolation - faux-plafonds

Lot 5 : carrelage

Lot 6 : peintures - revêtements muraux

Lot 7 : chauffage - ventilation

Lot 8 : électricité

Variantes et options : Les variantes sont autorisées. Les candidats ont néanmoins l'obligation de répondre à la solution de base et les options prescrites dans le cahier des charges. Modalités d'attribution du lot : Attribution par lots séparés.

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation : Téléchargement sur profil acheteur : <https://gazette-arigeoise.e-marchespublics.com/>

Visite du chantier : Une visite des lieux est prévue le mardi 24/06/2025 à 11h00. Une attestation de visite vous sera délivrée le jour même. Cette visite n'est pas obligatoire mais recommandée, compte tenu qu'elle donnera lieu à l'attribution de 2 points (sur 20) dans le cadre de la notation "valeur technique de l'offre".

Date limite de réception des offres : mardi 8 juillet 2025 à 16h00

Adresse où les candidatures et, où les offres doivent être transmises : Offre remise par voie électronique "dématérialisation", plateforme sécurisée : <http://www.e-marchespublics.com>

Justification à produire "qualités et capacités du candidat" : Les pièces administratives conformes aux articles R 2143-1 à R 2143-15 du décret n°2018 - 1075 du 3 décembre 2018.

Critère d'attribution : valeur technique : 0.60 - prix 0.40

Les offres seront rédigées en langue française. Unité monétaire utilisée : l'euro
Délai de validité des offres : 90 jours.

Les renseignements d'ordre administratif ou technique peuvent être obtenus auprès de :
- Commune de L'HERM - Mairie - 1 place de la Mairie - La Plaine - 09000 L'HERM - Monsieur Jean-Claude SERRES (Maire de la commune)

- SCP BENAZET-PINZIO - Route du Col de Port - 09400 BEDEILHAC - Monsieur Joseph PINZIO (Architecte mandataire)

- BET TECHNISPHERE - Place Paul Riché - 31200 TOULOUSE - Monsieur Nicolas PERREL (Fluides, thermique, électricité)

Les candidats devront faire part de leur demande au travers de la fonction "correspondance" de la plateforme sécurisée <http://www.e-marchespublics.com>

Une réponse qui pourra être personnalisée ou diffusée à l'ensemble des candidats ayant retirés le DCE sera faite par la même voie. Autres renseignements : Pour information, les travaux devront démarrer début septembre 2025 et se dérouleront sur une période de 4,5 mois pour être achevés courant janvier ou février 2026.

Date d'envoi de l'avis à la publication : vendredi 13/06/2025

2525-01/891

COMMUNE DE VIRA

AVIS DE MARCHÉ

Identification de l'acheteur : Commune de Vira 09120 VIRA. Contact : SPRIET Jean François. Email : mairie.vira@orange.fr
Tél : 05 61 68 71 50.

SIRET : 21090340700018

Groupement de commandes : Non

Moyen d'accès aux documents de la consultation : lien vers le profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com/>

Identifiant interne de la consultation : M SPRIET Jean François.

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Condition de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Lettre de candidature précisant l'identification de l'opération, et en cas de groupement la forme retenue, le nom du mandataire et le nom de l'ensemble des co-traitants. - L'indication des personnes habilitées à engager le candidat. - Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat ne fait l'objet d'aucune des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du Code de la commande publique. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L. 5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années, - Liste des principales fournitures livrées ou des principaux services ou travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 18 Juillet 2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée. Réduction du nombre de candidats : Non. Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui. L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : - Prix des prestations : 40% - Qualité de l'offre : 60% décomposés en ; Moyens humains (dont CV des intervenants prévus sur chantier, notamment CV du chef de chantier) et matériels mis en oeuvre sur le projet : 10% ; Qualité et provenance des matériaux : 10% Solutions techniques mises en oeuvre et Planning prévisionnel de réalisation : 20% ; Sécurité du chantier : 10% ; Gestion du chantier, dont gestion des déchets et protection environnement, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (R.S.E.) (objectifs développement durable, formation des agents, emploi,...) : 10%

Intitulé du marché : Aménagement de la

traverse d'agglomération de Vira (09120)

CPV - Objet principal : 45112730.

Type de marché : Travaux.

Description succincte du marché : Les travaux consistent en : - démolitions, - voirie, - adaptation du réseau de collecte des eaux pluviales.

Lieu principal d'exécution du marché : Vira en Ariège. Durée du marché (en mois) : 5.

Valeur estimée hors taxes du besoin : 330000 Euros

La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Mots descripteurs : Voirie.

Visite obligatoire : Oui. Détails sur la visite : Les entreprises devront obligatoirement se rendre sur les lieux afin de prendre conscience de l'importance des travaux à réaliser, d'en apprécier les difficultés et de juger des éventuelles contraintes dépendantes de la situation géographique.

Autres informations complémentaires : L'offre des entreprises devra donc tenir compte de tous les aléas éventuels liés à l'organisation du chantier et aux difficultés de celui-ci. Pendant la durée des travaux, l'entreprise ne pourra arguer d'ignorances quelconques pour prétendre à des suppléments éventuels ou à des prolongations de délais liées à la méconnaissance des lieux.

Date d'envoi du présent avis : 13 Juin 2025

2525-01/892



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE L'ARIEGE

AVIS DE MARCHÉ

Services

Pouvoir adjudicateur : Conseil Départemental de l'Ariège (09), 5-7 rue du Cap de la Ville, 09001 FOIX CEDEX. Tel : 05 61 02 09 09. Contact : Christine TEQUI présidente. E-mail : smarches@ariego.fr ; Adresse internet : <https://www.ariego.fr> ; Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché : Formations professionnelles des agents de la direction des routes départementales.

Caractéristiques - Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Le pouvoir adjudicateur procédera à l'analyse des offres des candidats sur la base des critères de sélection des offres et engagera les négociations avec l'ensemble des candidats sélectionnés. À l'issue de ces négociations, il retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères de choix des offres définis dans l'avis et/ou dans le présent règlement de la consultation.

Lot n° 01 - Formation permis C, CE et à l'Épreuve du Code de la Route. Quantité ou étendue : 1.

Lot n° 02 - Formation des formateurs internes à la conduite en sécurité. Quantité ou étendue : 1.

Lot n° 03 - Prestation de passation des TESTS AIPR. Quantité ou étendue : 1.

Lot n° 04 - Formation de formateurs à l'utilisation de la tronçonneuse. Quantité ou étendue : 1.

Durée du marché : La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 12 mois à compter de la notification de l'accord-cadre.

Modalités d'attribution : Se référer au règlement de la consultation.

Critères de sélection : Les critères de sélection sont listés au règlement de la consultation.

Date limite - Date de clôture : Mercredi 23 juillet 2025 - 12:00

Date d'envoi du présent avis : 13 juin 2025

2525-03/890

vos annonces légales à :
ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr